



BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION TTC

Si Honoraires à la charge du Vendeur

	Garage	10%	TTC
	Commerce	10%	TTC
	Terrain	10%	TTC
	Evaluation	250 €	TTC
Bien d'habitation			
Jusqu'à	50.000€	4.000€ Forfaitaires	TTC
De	50.001€ à 80.000€	5.500€ Forfaitaires	TTC
De	80.001€ à 120.000€	6.500€ Forfaitaires	TTC
De	120.001€ à 150.000€	8.000€ Forfaitaires	TTC
De	150.001€ à 180.000€	9.000€ Forfaitaires	TTC
Plus de	180.001€	5%	TTC

Si Honoraires à la charge de l'Acquéreur

	Garage	10%	TTC
	Commerce	10%	TTC
	Terrain	10%	TTC
	Evaluation	250 €	TTC
Bien d'habitation			
Jusqu'à	50.000€	4.000€ Forfaitaires	TTC
De	50.001€ à 80.000€	5.500€ Forfaitaires	TTC
De	80.001€ à 120.000€	6.500€ Forfaitaires	TTC
De	120.001€ à 150.000€	8.000€ Forfaitaires	TTC
De	150.001€ à 180.000€	9.000€ Forfaitaires	TTC
Plus de	180.001€	5%	TTC

T.V.A à 20% selon Taux en vigueur

En cas de délégation de Mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le Mandat initial.

ORPI Agence Régionale - 4, Allée des Pins.06800 Cagnes sur mer

Honoraires au **15 Décembre 2019**

S.A.R.L au capital de 7.622,45€ / SIREN B 339 081 887 RCS Antibes / Carte professionnelle n° 3500T délivrée par CCI de Nice

Garantie : GALIAN n° 15240Q - 9,Rue de la Boétie - 75008 PARIS

La délivrance d'une note est obligatoire